

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT ON BEHALF OF CANADA, AUSTRALIA AND NEW ZEALAND (CANZ)

BY

KENT VACHON

COUNSELLOR OF CANADA TO THE UNITED NATIONS

5TH COMMITTEE - ITEM 138 IMPROVING THE FINANCIAL SITUATION OF THE UNITED
NATIONS

NEW YORK, 16 MAY 2019

DÉCLARATION AU NOM DU CANADA, AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE LIVRÉ

PAR

KENT VACHON

CONSEILLER DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES

5^{EME} COMITÉ - ARTICLE 138 AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES
NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 16 MAI 2019

CANZ 5C Statement
Financial Situation
16 May 2019

Thank you Madam Chair,

I have the honour to speak today on behalf of Australia, New Zealand and my own country, Canada.

We thank Under-Secretary-General Beagle for her presentation last week on the financial situation of the United Nations.

Full, on time, payments of contributions by all Member States is critical for ensuring the stability of the United Nations, and ensuring this Organisation is resourced to achieve our collective goals.

Madam Chair,

CANZ is deeply concerned by the flow-on effects of unpaid assessed contributions.

The Organization's cash situation is deteriorating thanks to unpaid dues of 1.7 billion to the Regular Budget, over 2 billion to the Peacekeeping Budget and \$90 million to the tribunals at the time of the briefing.

The UN's managers are having to divert attention from the optimal delivery of mandates to cash management.

This is a drag on efficiency and effectiveness, imposed by some Member States but with a cost paid by all Member States as well as by the UN's beneficiaries.

Most worrying are indications that field managers are having to delay procurement related to the safety and security of personnel.

This Committee has been warned repeatedly that late payments of peacekeeping assessments and rigidities in the use of peacekeeping cash balances translate into late reimbursements to troop- and police-contributing countries as well as to those contributing specialised equipment and other resources.

We are seeing cases where this has impacted upon troop rotations and the willingness of states to continue providing the personnel upon which the UN depends.

Madam Chair,

The Secretary-General and Under-Secretary-General Beagle have both pointed to the trend by which the UN is facing cash shortages earlier and earlier in each year.

This needs concern us all, and highlights the difficulties being created by both a wider swath of late-paying Member States as well as the usual debtors.

We commend the fifth of the UN's membership that has fully paid all obligations to UN budgets. They hail from all regional groups and stages of development, with a wide range of fiscal year calendars.

The composition of this subset of the membership reflects the effects of the "capacity-to-pay" principle, which ensures that only the rarest of cases have justification for late payments. We urge those member states to use the United Nations mechanisms in place to aid in their repayments.

We join the Under-Secretary-General in urging all Member States with outstanding assessed contributions to pay immediately.

CANZ remains committed to paying our assessed contributions on time, in full, and without conditions, in line with our treaty obligations.

Finally Madam Chair,

Opening statements for this Second Resumed Session placed a justified emphasis on the importance of ensuring the proper functioning of peacekeeping missions and their ability to deliver on their full mandates.

The Secretary-General's report on "Improving the financial situation of the United Nations" expressly shares that intent, and it is thus essential that Fifth Committee consider his proposals in this Resumed Session.

As the General Assembly addresses the UN's liquidity crisis, CANZ will continue to focus also on ensuring that all funds entrusted to the UN are spent well, transparently and with full accountability as authority is devolved to delegated managers.

Together we can make the UN work better, for the benefit of all.

Thank you.

DÉCLARATION DU CANZ 5C

Situation financière

16 mai 2019

Merci, Madame la Présidente.

J'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole au nom de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de mon pays, le Canada.

Nous tenons d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe Beagle pour son exposé de la semaine dernière sur la situation financière des Nations Unies.

Il est essentiel que tous les États membres versent leurs contributions intégralement et en temps voulu pour assurer la stabilité de l'Organisation des Nations Unies, et que cette dernière dispose des ressources nécessaires à la réalisation de nos objectifs collectifs.

Madame la Présidente,

Le groupe CANZ est profondément préoccupé par les effets d'entraînement des contributions obligatoires non acquittées.

La situation de trésorerie de l'Organisation se détériore en raison du non-paiement de 1,7 milliard de dollars de contributions au budget ordinaire, de plus de 2 milliards de dollars au budget du maintien de la paix et de 90 millions de dollars aux tribunaux au moment de l'exposé.

Les gestionnaires de l'ONU doivent détourner l'attention de l'exécution optimale des mandats vers la gestion de la trésorerie.

Il s'agit d'un frein à l'efficience et à l'efficacité, lequel est imposé par certains États membres, mais dont le coût est assumé par tous les États membres, ainsi que par les bénéficiaires de l'ONU.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les gestionnaires sur le terrain doivent retarder des achats liés à la sûreté et à la sécurité du personnel.

Le Comité a été averti à maintes reprises que les retards dans le paiement des contributions obligatoires et la rigidité dans l'utilisation des soldes de trésorerie des opérations de maintien de la paix se traduisent par des remboursements tardifs aux pays fournisseurs de contingents militaires et de police, ainsi qu'à ceux qui fournissent du matériel spécialisé et d'autres ressources.

Nous voyons des cas où cela a eu des répercussions sur la rotation des troupes et sur la volonté des États de continuer à fournir le personnel dont l'ONU dépend.

Madame la Présidente,

Le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe Beagle ont tous deux souligné la tendance à la pénurie de trésorerie à laquelle l'ONU est confrontée de plus en plus tôt chaque année.

Cela doit nous interpeller tous; de plus, la situation met en lumière les difficultés créées par un grand nombre d'États membres en retard de paiement ainsi que par les débiteurs habituels.

Nous saluons le cinquième des membres de l'ONU qui s'acquittent de toutes leurs obligations à l'égard du budget de l'ONU. Ils proviennent de tous les groupes régionaux et de tous les stades de développement, et affichent un large éventail de calendriers d'exercice financier.

La composition de ce sous-ensemble de membres reflète les effets du principe de la « capacité de paiement », qui garantit que seuls les cas les plus rares peuvent justifier un retard de paiement. Nous exhortons ces États membres à utiliser les mécanismes des Nations Unies en place pour les aider dans leurs remboursements.

Nous nous joignons à la Secrétaire générale adjointe pour exhorter tous les États membres ayant des arriérés à verser immédiatement leurs contributions obligatoires.

Le groupe CANZ entend verser ses contributions obligatoires à temps, intégralement et sans condition, conformément à ses obligations conventionnelles.

Enfin, Madame la Présidente,

Les déclarations d'ouverture de la deuxième reprise de la session ont mis l'accent, à juste titre, sur l'importance d'assurer le bon fonctionnement des missions de maintien de la paix et leur capacité à s'acquitter pleinement de leur mandat.

Dans son rapport sur l'amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général partage expressément cette intention; il est donc essentiel que la Cinquième Commission examine ses propositions au cours de la présente reprise de la session.

Alors que l'Assemblée générale se penche sur la crise de liquidité de l'ONU, le groupe CANZ continuera de veiller à ce que tous les fonds confiés à l'ONU soient utilisés adéquatement, de manière transparente et dans le respect de l'obligation de rendre des comptes, les pouvoirs étant dévolus aux gestionnaires délégués.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'ONU fonctionne mieux, et ce, dans l'intérêt de tous.

Je vous remercie.